Plougoulm Infos

DALC'HOMP MAD

Bulletin n°3 - juillet 2022

Camping



Notre camping municipal de la Palud a ouvert ses portes pour la saison estivale le 18 juin dernier.

Nos agents techniques communaux ont œuvré pour que tout soit prêt pour l'ouverture : un carport attenant au bloc sanitaire a notamment été installé par leurs soins ainsi que deux barbecues et une grande table, ce qui permet à nos campeurs la possibilité de se restaurer en toute convivialité.

Contact: 02 98 29 81 82

Horaires des permanences de l'accueil tous les jours : 10h-12h et 16h-19h

Conseil municipal des jeunes

Parmi les projets sur lesquels le Conseil Municipal des Jeunes de Plougoulm a travaillé, nous retrouvons l'aménagement d'une aire de jeux et la création de la mini forêt avec Ékorrigans. Plusieurs facons pour tout un chacun de contribuer au projet de la mini forêt :

- venir déposer du fumier ou du compost végétal "déjà fait" afin d'enrichir le sol en vue de la plantation prévue les 25 et 26/11 prochains : des barrières ont été installées par les services techniques afin de délimiter les zones de dépôt.
- participer à la campagne de parrainage d'arbres qui a débuté sur la plateforme Hello Asso sur la page de l'association partenaire Ekorrigans L'écologie partagée.

Environ 270 plants ont déjà été offerts par l'association. Nos écoliers et les étudiants de Suscinio les planteront ensemble le vendredi 25/11. Les futurs parrains des 330 autres arbres pourront venir les planter le samedi 26/11.

Pour information voici la liste des essences sélectionnées en concertation avec le Conservatoire Botanique de Brest : hêtre, chêne sessile et pédonculé, orme, peuplier noir, châtaigner, merisier, charme, noyer, alisier torminal, frêne, poirier sauvage, érable, noisetier, aubépine, cornouiller, houx, sureau noir, viorne obier et troène. Ces plants seront commandés à la pépinière au label Végétal Local et Bio, Graine de bocage.

Nous cherchons aussi à réserver d'ores et déjà de la paille chez un producteur local pour pailler après plantation.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'association via leur site : www.ekorrigans.fr







Merci à nos jeunes élus pour leur implication : Lucie Autret, Nolann Bellec, Capucine Quéré, Anna Rozec, Maëlane Tarsiguel et Dyli Visar.

INFOS PRATIQUES

Mairie

Tél.: 02 98 29 90 76

mail : mairiedeplougoulm@gmail.com Le lundi : 9h-12h et 13h30-17h Du mardi au jeudi : 8h30-12h

et 13h30-17h

Le vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h30

Le samedi : 9h-12h

Fermeture d'été les samedis 23 - 30/07

La Poste

Du lundi au vendredi : 9h30-12h et

13h30-14h45

Le samedi 9h30-11h45

Fermeture d'été les samedis 23 - 30/07

Bibliothèque Période scolaire

Mardi : 9h00-11h et 16h30-17h30 Mercredi : 15h30 - 17h30 Jeudi : 16h30-17h30

Jeudi : 16h30-17h30 Vendredi : 11h-12h Dimanche : 10h45-12h

Vacances

Du lundi au vendredi : 9h-12h

et 14h30-17h

Déchetterie

Le lundi de 13h30 à 17h45 Du mardi au samedi : 8h45-11h45 et 13h30-17h45

Médecins Généralistes

Dr. RENAUDIN 52 rue de Losquedic Tél.: 02 98 24 78 93

Dr. UGUEN 14 rue du Varquez Tél.: 02 98 29 83 61

Masseur-kinésithérapeute

M. PEREZ 65 rue du Varquez Tél.: 06 11 60 07 40

Diététicienne nutritionniste

Mme CONNAN 65 rue du Varquez Tél.: 06 69 00 16 71

Cabinets Infirmiers

Cabinet Infirmier du Croissant ZAC du croissant - Tél.: 02 98 29 89 44

Cabinet Infirmier de Losquedic 50 rue de Losquedic Tél.: 06 42 45 60 14

Pharmacie

Mme LHOMELET

Losquedic -Tél.: 02 98 29 91 34

Entretien du cimetière

L'arrêté du 15 janvier 2021 élargit l'interdiction de produits phytosanitaires, à compter du 1er juillet 2022, dans tous les lieux fréquentés par le public ou à usage collectif comme les cimetières, stades et autres lieux de vie. De ce fait, il n'est désormais plus possible d'utiliser des pesticides dans les cimetières.

A Plougoulm, dans un souci de préservation de notre environnement et d'anticipation des normes nouvelles, nous avions d'ores et déjà décidé de faire le choix du "O pesticide" dans les lieux fréquentés par le public ce, avant cette date butoir du 1er juillet 2022 et en concertation entre élus et employés communaux. Ces derniers, sous l'impulsion de Lionel Mevel, ont entamé depuis plusieurs mois une réflexion sur les améliorations à apporter pour en faciliter l'entretien : cela demande du temps, des essais du fait de techniques et technologies nouvelles pour agir plus durablement. Nous avons dans cette réflexion pris de l'avance sur bon nombre de collectivités voisines.

Aujourd'hui, la totalité de l'entretien de nos espaces publics se fait de façon mécanique (tondeuse, motoculteur, binette, etc.).

A la rentrée de septembre, l'enherbement de l'entourage de l'église est prévu et sera réalisé par l'entreprise Le Gall-Corre de Plouénan. Nos services techniques, que nous remercions tout particulièrement, vont continuer à travailler dans les mois à venir pour améliorer les techniques nouvelles.

Néanmoins, pour les espaces restreints entre-tombes, la meilleure solution reste la binette.

Le passage au "O pesticide" nécessite une prise de conscience collective. Les espaces libérés par miracle de toutes mauvaises herbes, cela n'existe plus. Il nous faut collectivement revenir à une vision partagée de l'entretien de nos espaces publics.

Par conséquent, deux solutions s'offrent à nous :

- 1) Nous augmentons le nombre d'employés communaux dédiés à l'entretien de nos espaces verts en général, de notre cimetière en particulier, et décidons par conséquent d'augmenter l'imposition locale...
- L'avis de la majorité municipale, fidèle à ses engagements pré-electoraux, est clair et net sur le sujet par rapport à cette solution, c'est NON.
- 2) Nous décidons collectivement que l'entretien du cimetière est l'affaire de tous, que les normes nouvelles nous imposent de revenir à des actions de bon sens, avec le travail en support de nos services techniques comme c'est déjà le cas. Nous privilégions le civisme de chacun qui peut effectuer l'entretien des contours immédiats de chaque tombe. Nous comptons sur la participation du plus grand nombre aux journées citoyennes que nous avons déjà organisé avec, disons-le, un succès très mitigé. Malgré cela, nous en organiserons d'autres à nouveau dans les mois à venir, et ce de façon régulière.



Des nouvelles normes ? Des nouvelles contraintes ? Surtout une opportunité de vivre et d'agir ensemble ! Nous y croyons.



Entretiens des pieds de murs et trottoirs

La Commune fait appel à la bonne volonté de chacun pour l'entretien des pieds de murs. Pour tout ce qui concerne les voies ouvertes à la circulation publique, les propriétaires et occupants des bâtiments de toute nature sont désormais tenus de désherber les pieds de murs. Le désherbage doit être effectué sans produits chimiques c'est-à-dire par arrachage ou par binage et les mauvaises herbes et autres déchets collectées doivent être ramassés, compostés ou évacués à la déchetterie.



Dans le but d'embellir la commune, les riverains sont autorisés à fleurir ou végétaliser leurs pieds de murs sans toutefois gêner le passage sur trottoir des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite.

Stationnement gênant

Beaucoup de véhicules sont signalés dans la commune en stationnement gênant ou dangereux.

Merci de rester vigilants quant à vos stationnements pour que la sécurité de tous prime

ETAT CIVIL

Mariage:

Mylène Simon et Romain Plounevez, le 04/06/2022 Stéphanie Créach et Julien Meunier, le 17/06/2022

Décès:

Anne Coat née Bronnec, 81 Le Cantel, décédée le 15/06/2022

Pierre Biannic, Keroulaouen, décédé le 22/06/22

DATES A RETENIR

Dimanche 10 juillet à dimanche 17 juillet : séjours des jeunes abondanciers

Dimanche 14 août : Gouel an Eost

Samedi 16 juillet : Concours de pétanque